

Les Échos Lauranais

Décembre 2010



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

ÉDITO

L'année 2010 aura vu deux réformes importantes bouleverser le paysage des collectivités territoriales : la suppression de la taxe professionnelle et la réforme territoriale.

Au départ, il s'agissait de simplifier l'organisation des administrations locales. Il était question de strates trop nombreuses, auxquelles personne ne comprenait plus rien, qui faisaient toutes les mêmes choses. On nous parlait de doublons, de redondances, de gabegies

Si une parfaite adéquation entre les structures territoriales et la recherche d'économies à réaliser sont nécessaires, force est de constater que le projet élaboré par nos têtes pensantes est loin de faire

l'unanimité chez les élus, toutes appartenances politiques confondues. Il y a beaucoup à dire et à redire sur les dispositions annoncées.

La suppression de la taxe professionnelle décidée par le président de la République de façon pour le moins spectaculaire, modifie en profondeur le « panier de ressources » des structures locales. Il est prévu une nouvelle répartition des diverses taxes locales entre les communes, les intercommunalités, les départements et les régions. Au terme de cette loi, une augmentation des impôts locaux paraît inévitable.

Quant à la réforme des collectivités territoriales, elle traduit le souhait du gouvernement de voir se constituer de grandes structures locales. Au fil du temps et au gré des alternances politiques, une série de lois a profondément modifié le

paysage (lois Defferre, Pasqua, Chevènement, Voynet...). Le projet de loi, a été très difficilement voté par le Parlement. C'est le signe du profond malaise ressenti par les élus locaux face aux décisions sans appel de ces « sachants » qui décident de tout, pour notre bien, disent-ils, sans que les « ignorants » que nous sommes n'aient leur mot à dire.

Nous pouvons d'ores et déjà, redouter qu'au terme de la loi, les Régions et les Départements ne soient réduits à l'impuissance. Quant au pôle communes-intercommunalités, il va devoir évoluer radicalement. Les élus de notre territoire réfléchissent ensemble pour utiliser au mieux ce qui, dans ce texte, leur paraît pouvoir améliorer les conditions de vie de nos populations.

Jean Loubat,
Maire de Laure

VANDALISME

Les locaux de la mairie et de la maison des associations ont été vandalisés. Un ou des individus se sont introduits dans les bâtiments après avoir fracturé les portes d'entrée. A l'intérieur, des portes ont été fracturées et des armoires ouvertes. A première vue, rien n'a été dérobé. Les élus et les enquêteurs s'interrogent quant à la signification de cet acte : bêtise, menace, vengeance ? Quelques témoignages ont été reçus. Une plainte a été déposée et une enquête est en cours.

RÈGLEMENT POUR L'UTILISATION DU FOYER

Dans le but de rationaliser l'utilisation du foyer municipal, le Conseil municipal travaille à la rédaction d'un règlement intérieur et d'un protocole de mise à disposition. Les associations locales resteraient prioritaires et continueraient à bénéficier d'un usage gracieux. Quant aux habitants de la commune, une mise à disposition pourrait leur être accordé moyennant le paiement d'une location, une attestation d'assurance et le dépôt d'une caution destinée à couvrir les frais éventuels de remise en état du local. Ces procédures seront appliquées dès que le Conseil aura voté le projet de règlement.

SENTIER DES CAPITELLES

Les membres du Patrimoine Lauranais ont déjà effectué plusieurs matinées de débroussaillage et entretien des murs sur le sentier des Capitelles. Ils ont décidé de se retrouver régulièrement, le troisième samedi de chaque mois. Rendez-vous à 8 h 30 devant la mairie. Une pause café sera offerte. Les bonnes volontés seront les bienvenues quelques soient les compétences.

Prochain rendez-vous : le samedi 18 décembre. Contact : Marie Masia 04 68 78 12 74.

WWW.LAURE-MINERVOIS.FR

Le site internet de notre commune est en ligne. Vous pourrez y trouver les actualités du moment, une rétrospective sur les événements passés, l'histoire du village et son patrimoine, un répertoire des commerces, services, hébergements et associations et une rubrique sur la municipalité comportant en particulier les comptes-rendus de chaque séance du conseil municipal.

Vous trouverez également tous « Les Échos » édités depuis leur début (Mai 2008).

Ce site est aussi le vôtre ; si vous avez des annonces particulières à diffuser, s'adresser à la mairie.

RAPPEL

Inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre 2010.

ÉTAT-CIVIL 2010

NAISSANCES

BEL YATIMA Maroi	née le 20.01.10
BOU Anthony	né le 11.02.10
BITEAU Alban	né le 02.03.10
LAFUENTE Vichenzo	né le 30.03.10
ROCHELLE-MONCHIET Jade	née le 08.05.10
TIBALD Cassily	née le 27.05.10
GLAUDIS-RIEUSSEC Maxence	né le 15.08.10
MANSOURI-RODRIGUEZ Inaya	née le 10.11.10
KAR Logan	né le 12.11.10

MARIAGES

Patrick ESTEVE et Anne-Marie TOLEDO	le 10.04.10
Willy BITEAU et Stéphanie PETIT	le 17.07.10
Bernard GRACIA et Martine MASIA	le 31.07.10
Laurent ZARAGOSA et Odde VIDAL	le 07.08.10
Etienne GARDEY DE SOOS et Marguerite ZELLER	le 27.08.10

DÉCÈS

VIDON Pierre	Transcription le 16.01.10
RAYNAUD Adrienne	le 12.02.10
SAUZEAU Gilles	le 10.03.10
CALDOUCH Marcelle Vve AMOUROUX	le 09.04.10
VIDAL Daniel	le 21.04.10
CAILHOL Marcelle	le 03.05.10
MELADO Thomas	le 28.05.10
MANZANARES Antoine	le 22.06.10
GUTTIEREZ Ignace	le 18.07.10
ARNAUD Georges	le 21.07.10
SAHONET Marie Vve FOURNIL	le 15.09.10
BUSCAIL Marguerite	le 25.09.10
PASTOR Emile	le 27.09.10
ALBAREDA Pilar Vve BELLOSTAS	le 11.10.10

COMMUNIQUÉ

L'Association des Amis de la Vigne et des Vins du Terroir Laure tient son assemblée générale ordinaire au foyer de Laure, lundi 13 décembre à 18h. Toutes les personnes intéressées sont invitées à y participer. Les candidatures pour le conseil d'administration devront être déposées avant le 3 décembre.

ÉLAGAGE DES PLATANES

Dans les prochains jours, une entreprise mandatée par le Conseil général, procèdera à l'élagage des platanes sur notre village. La population est invitée à respecter les consignes de sécurité qui seront mises en œuvre pour que le chantier se déroule sans incident. Nous nous excusons par avance de la gêne inévitable engendrée par les travaux.

AGENDA

ASSOCIATION ÉVEIL ET LOISIRS : ŒNOLOGIE

Vendredi 19 novembre à 19h. Les vins d'Alsace. Inscription : 04 68 78 25 37.

DIMANCHE 5 DÉCEMBRE DE 10h À 19h : ÉCRITS-VINS EN MINERVOIS

Salon du livre qui réunit 28 écrivains et les vigneron de Laure, au foyer.

MARDI 14 DÉCEMBRE DE 18h À MINUIT : MARCHÉ DE NOËL

Organisé par l'école de Laure sur la place du Ravelin. Vous pourrez effectuer vos achats de cadeaux pour Noël, vous réchauffer autour d'un vin chaud (les viticulteurs lauranais seront présents), déguster des marrons grillés, écouter les chants de Noël des enfants et apprécier leurs travaux.

VENDREDI 24 DÉCEMBRE 22h : MESSE DE NOËL à Caunes Minervois.

DIMANCHE 26 DÉCEMBRE 9h45 : MESSE À LAURE.

VENDREDI 31 DÉCEMBRE : RÉVEILLON DE FIN D'ANNÉE.

Le comité des fêtes vous propose de participer au repas de la Saint Sylvestre. Cette soirée vous sera proposée au tarif de 55 € pour les adultes et 10 € pour les enfants. Un animateur vous accompagnera tout au long de la nuit, mêlant musique et cotillons. Au menu : Apéritif, Foie Gras de Canard sur son lit de Pain d'Épices et sa Pomme caramélisée, Île flottante de Joue de Loup de mer au Beurre blanc, Trou catalan, Pavé de Biche sauce aux Morilles, Fond d'Artichaut farci à la bretonne et sa Galette de Pomme de terre râpé, Assortiment de Fromages, Buche pâtissière, Café, Digestifs et Soupe à l'oignon avec ses croûtons pour les couches-tard. Vous pouvez vous inscrire dès à présent chez Dominique Maurel ou Martine Gracia 04 68 24 97 70. Inscriptions jusqu'au 21 décembre dernier délai.

DIMANCHE 2 JANVIER : FÊTE DE L'ÉPIPHANIE

organisée par les amis du Patrimoine - Programme :

10h : Rassemblement devant l'église. Formation du cortège, qui fera le tour du village.

Composition : Bernard Brianc et ses chevaux, Jean Labadie avec la charrette, la crèche vivante, les enfants du catéchisme du canton, les Rois Mages, les bergers avec moutons et chèvres, la Confrérie de la violette de Toulouse, enfants et adultes costumés représentant les métiers d'autrefois et toutes les personnes qui désirent participer.

11h : Messe célébrée par les Abbés Souchon et Naudinat avec la présence de la crèche vivante, les Chorales de Laure-Saint-Frichoux et d'Azille. Après l'office, dans le Kiosque, vous seront proposés oreillettes et vin chaud (une oreillette et un verre de vin chaud : 1€). Vente de billets de tombola 1€

13h : Repas servi au foyer ouvert à tous.

Menu : Salade, Pâté, Sauté de Porc, Pommes vapeur, Fromage, Galette des Rois, Vin, Laurette, café. Prix : 16 € adultes et 8 € pour les enfants de 6 à 12 ans. Inscription jusqu'au 27 décembre dernier délai: Boulangerie Rivasseau, Marie Masia, Jacques Mestre, chez les catéchistes du Canton. Veuillez apporter vos couverts. Chèque à l'ordre : Association Patrimoine Lauranais.

JEUDI 6 JANVIER 18h : VŒUX DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES au foyer.

VENDREDI 7 JANVIER 18h : VŒUX DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL

Présentation des Vœux du Maire et du Conseil municipal à la population au foyer.

DIMANCHE 9 JANVIER 15h30 : CONCERT DU NOUVEL AN Au foyer.

Pour la troisième année consécutive, Guy Robert et les 60 musiciens de la Lyre municipale de Limoux nous enchanteront avec un répertoire choisi et de qualité : morceaux classiques et musiques de films en première partie. En seconde partie, Gead Mulherand, chanteur de Jazz du « Big Band Brass » et du « Glenn Miller Ambassador » interprétera des standards de jazz (Frank Sinatra, Elsa Fitzgerald, Gershwin...).

Entrée : 8 €. Boissons chaudes et pâtisseries à l'entracte, salle chauffée.